

ASSEMBLÉE NATIONALE

14 janvier 2013

TRANSITION VERS UN SYSTÈME ÉNERGÉTIQUE SOBRE - (N° 579)

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

AMENDEMENT

N ° 73

présenté par
M. Fasquelle
-----**ARTICLE 12 QUATER**

À la fin de la seconde phrase de l'alinéa 6, substituer au mot :

« favorables »

le mot :

« défavorables ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Le présent amendement vise à renforcer les protections envers le secteur agricole et notamment les terres agricoles.